



Bruxelles, le 12 avril 2017

KBC Autolease joue la carte de la multimobilité

Choisir de manière autonome la meilleure solution

De nos jours, les travailleurs et les entreprises recherchent des solutions pour gérer leur mobilité de manière efficace tout en répondant à leurs différents besoins. La multimobilité est le maître-mot. Dans ce contexte, KBC Autolease a décidé de passer à la vitesse supérieure et de délaissier de plus en plus le rôle de simple société de leasing pour se transformer en véritable fournisseur de mobilité proposant différents moyens de transport. En plus KBC Autolease a été sélectionnée par le biais d'Olympus en tant que partenaire du projet Slim naar Antwerpen.

La voiture de société reste désormais régulièrement au garage, au profit d'une alternance entre voiture, vélo et transports en commun. Le législateur encourage cette évolution en créant un cadre légal pour les alternatives durables (par ex. budget mobilité pour les travailleurs, péage urbain, ...) et en misant sur des travaux d'infrastructure bien réfléchis (par ex. autoroutes cyclables).

Les constructeurs embragent le pas et développent des solutions qui permettent une meilleure mobilité, plus écologique (par ex. les voitures électriques et hybrides, les vélos (pliables) électriques et les Speed Pedelecs). La voiture de leasing classique, fonctionnant au diesel, est de plus en plus souvent remplacée par le vélo, les transports en commun, les voitures à essence, hybrides ou électriques.

KBC Autolease adapte son offre dans ce sens en proposant à chacun de choisir librement et en toute connaissance de cause le moyen qu'il souhaite utiliser pour se déplacer.

POURQUOI LE CHOIX DE LA MULTIMOBILITÉ ?

La multimobilité ne se limite pas aux trajets domicile-lieu de travail. Elle prend en compte les déplacements tant privés que professionnels des membres du personnel de l'ensemble de la société. La multimobilité permet de combiner différentes solutions de transport (vélo, voiture, transports en commun) en fonction des besoins de mobilité de chacun.

- **Le vélo**

L'an dernier, KBC Autolease a développé le “**Leasing vélo**” comme alternative à la voiture. KBC Autolease propose ainsi une solution à certains problèmes actuels de mobilité tout en tenant compte des aspects sociaux et économiques. Outre la collaboration locale avec 61 magasins de vélos répartis sur l'ensemble de la Belgique, un contrat a récemment été conclu avec l'entreprise de travail adapté Ateljee implantée à Gand pour la réparation et la revente des vélos arrivés au terme du contrat de leasing.¹

De plus, le vélo est un moyen de transport économique et fiscalement avantageux. Le vélo ne consomme rien, son utilisation est encouragée sur le plan fiscal et il peut même donner droit à une indemnité.

A l'heure actuelle, KBC Autolease a déjà fourni un millier de vélos à une vingtaine d'entreprises, dont plus de 200 à KBC.

Le libre-choix du vélo (triporteur, mountain bike, vélo pliable, vélo de course, vélo de trekking, vélo urbain, vélo électrique) et la collaboration avec les acteurs de l'économie locale et sociale sont des éléments particulièrement appréciés.

- **La voiture**

La voiture reste néanmoins le moyen de transport le plus prisé des Belges qui travaillent. Pour KBC Autolease, elle ne représente toutefois aujourd'hui qu'un des moyens de transport possibles dans une offre de multimobilité. L'aspect durabilité est en outre pris en considération, ce qui donne au client le choix entre six possibilités différentes : essence, hybride, électrique, diesel, gaz naturel, hybride rechargeable. Avec l'aide de ses clients, KBC Autolease s'efforce toutefois de rendre son parc automobile plus écologique : en mars, 27 % des nouvelles voitures prises en leasing utilisaient ainsi un carburant autre que le diesel.

- **Les transports en commun et autres moyens de transport**

En plus du vélo et de la voiture, KBC Autolease propose également d'intégrer d'autres moyens de transport dans le package de multimobilité. L'app Olympus² permet à ses utilisateurs d'organiser leur mobilité en un clin d'œil. Ils choisissent le moyen de transport ou une combinaison de moyens de transport pour gagner leur destination le plus facilement : train, bus, tram, métro et vélo partagé.

Ils peuvent le faire tant pour leur trajet complet que pour une partie, si – en fonction de leur destination ou de leur timing – c'est plus intéressant pour eux que d'utiliser leur voiture de leasing. Tous les déplacements sont automatiquement enregistrés, ce qui ouvre la voie à un traitement administratif simplifié.

Les clients de KBC Autolease pourront très prochainement utiliser l'app Olympus.

KBC Autolease a été sélectionnée par le biais d'Olympus en tant que partenaire du projet Slim naar Antwerpen.

Werner Franck, CEO de KBC Autolease : "KBC Autolease ne mise pas seulement sur la multimobilité pour la facilité et la satisfaction des travailleurs ou pour offrir un mode économique de gestion du transport pour les entreprises. En proposant un mélange de solutions durables – plus de vélo, moins de diesel – nous donnons aussi un coup de pouce à l'environnement, et cela rend la vie en commun plus agréable. Et c'est bien cela le plus important... En travaillant en étroite collaboration avec des entrepreneurs locaux, nous donnons également un petit coup de pouce à l'économie locale, ce qui cadre parfaitement avec la nouvelle politique de KBC en matière de durabilité".

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec :

Werner Franck, CEO KBC Autolease, Tél. +32 16 88 16 25 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

¹Ateljee est une des principales entreprises de travail adapté en Flandre qui propose un large éventail de [projets](#).

² <http://www.olympus-mobility.com/fr/accueil-1.htm>

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate /
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service de presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax 02 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à pressofficekbc@kbc.be.

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group
